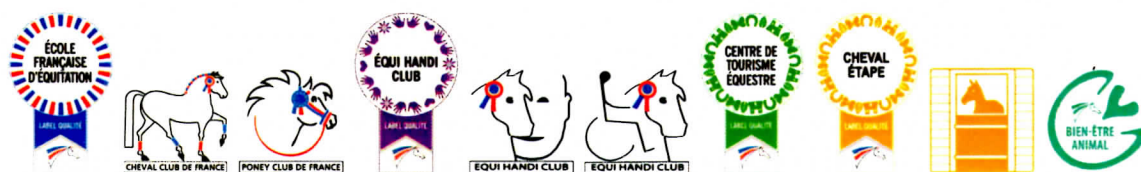


FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

CERTIFICAT D'AGRÉMENT
du 03 février 2020
CENTRE EQUESTRE D ORLEANS
45100 ORLEANS



Nous avons procédé le 03 février 2020 à l'audit de :

CENTRE EQUESTRE D ORLEANS

Cet audit a porté sur des critères de qualité et de sécurité concernant la communication, les structures d'accueil et d'activités, les aménagements et les activités proposées.

Ce que nous avons constaté et vérifié ce jour atteste de la volonté du Dirigeant et de son équipe de toujours mieux satisfaire les cavaliers au travers d'une démarche tournée vers la qualité et respectueuse des contraintes réglementaires et légales.

Serge LECOMTE
Président de la FFE.